

Bon de réservation

Concernant la location du Mobil Home modèle privilège*
TRIO/ PMR /Bungalow toilé/Emplacement de camping *
*Rayer les mentions inutiles

Camping *** Le plein Air Neuvicois

24190 Neuvic Sur Isle

☎ 05 53 81 50 77 ☎ 06 51 12 80 22

E-mail: pleinairneuvic@gmail.com

Site Web: <http://www.campingneuvicdordogne.com/>

☒ Locataire

Nom et Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : ☎ E-mail :

Personnes présentes dans la location :

1 – NOM : _____ PRENOM : _____
2 – NOM : _____ PRENOM : _____
3 – NOM : _____ PRENOM : _____
4 – NOM : _____ PRENOM : _____
5 – NOM : _____ PRENOM : _____

☒ Période de location

Du Samedi2015 à partir de 16h00 au Samedi2015 à 10h00.

- Location d'un emplacement de camping du au :€ X ...jours = €

- Location d'un Mobil Home modèle du au :€ X ...semaine =..... €

- Frais de réservation : 12 €

* *Noter que le ménage peut être fait après votre départ si vous le souhaitez en rajoutant la somme de 45 €.*

- **Montant de votre location** : €

Votre acompte de 30 % soit € est à verser à la réservation.

Le solde soit € **sera à régler au maximum un mois avant votre arrivé.**

* Un chèque de caution d'un montant de 300 € (trois cent euros) sera à remettre mais non encaissé.

Merci de bien vouloir prévoir des draps, serviettes, torchon...

Fait à

Le / / 2015

Signature du locataire

Merci de bien vouloir nous renvoyer un exemplaire du présent contrat signé et accompagné du chèque d'acompte de € à :

Camping Le Plein Air Neuvicois
Avenue de Planèze
24190 NEUVIC

SARL AQUALEX CAMPING

CAMPING LE PLEIN AIR NEUVICOIS

24190 NEUVIC

Conditions de vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DU CONTRAT DE LOCATION

Article 1 : Une location de mobil home, caravane ou d'un emplacement de camping ne sera prise en compte et sera effective qu'après avoir dûment rempli le contrat de location et après avoir versé à la société Aqualex camping, l'acompte demandé sur ce dernier.

Article 2 : Le contrat de location, le fait que vous signiez ce dit contrat vous engage à accepter l'ensemble des conditions générales de ventes.

Article 3 : Vous ne pouvez en aucun cas dénoncer ce contrat.

Article 4 : En cas de rupture de contrat, l'acompte sera conservé et le solde devra être versé à titre d'indemnité de rupture de contrat a moins que l'assurance annulation vendue par le camping soit achetée.

Article 5 : Le contrat de location laissera apparaître une date précise d'arrivée et de départ.

Article 6 : Le contrat de location engage le réservataire à payer l'intégralité du séjour même en cas d'absence totale ou partielle.

Article 7 : Toute location est nominative et ne peut en aucun être cédée ou sous louée.

Article 8 : La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement d'acompte d'un montant déterminé sur le contrat.

Article 9 : En l'absence de message écrit du client, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

Article 10 : Le montant total du séjour est intégralement payable le jour d'arrivée pour le camping et 30 jours avant votre date d'arrivée pour les locations de chalets, mobil homes, bungalow toilés et caravanes en cas de règlement par cheque. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Article 11 : Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou le même chalet, mobil-home, caravane ou bungalow toilés.

Article 12 : Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du site, dans le cas contraire l'exclusion sans demande de remboursement sera faite.

CONDITIONS GENERALES DE L'ANNULATION

Article 1 : Pour le client qui ne vient pas pour quelques raisons que ce soit aucun remboursement ne sera fait sauf en cas d'achat de l'assurance annulation vendue par le camping au moment de la réservation.

Article 2 : Tout séjour commencé est dû en totalité.

Article 3 : Les frais de dossiers ne feront pas l'objet d'un avoir.

Eurl Aqualex Camping
Camping le plein air neuvicois
Avenue de Planèze
24190 NEUVIC
Tel : 05 53 81 50 77
Siret 51977023400028